

POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE, VOUS DEVEZ ENVOYER VOTRE FORMULAIRE PAR COURRIEL À sports@ville.prevost.qc.ca AINSI QUE VOTRE PREUVE DE RÉSIDENCE DE PRÉVOST (PERMIS DE CONDUIRE).



Renouvellement

Nouvelle inscription

Personne responsable

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tel. Rés. : _____ Cell. : _____

Courriel : _____ Langue : Français Anglais

Abonnement limité

Abonnement illimité

Nom	Prénom	M/F	Date de naissance ¹ A/M/J	Niveau de l'élève		No. prog.	Montant
				ski	planche		
			/ /				
			/ /				
			/ /				
			/ /				
			/ /				
			/ /				
Niveau de l'élève : 1. Jamais 2. CN/Dérape 3. Parallèle/Coupé 4. Expert				Sous total			
Note : _____				TPS (5%)			
_____				TVQ (9.975%)			
_____				Total			

TPS 100459759 TVQ 1000155485

Reconnaissance et acceptation des risques

Dans le cadre des cours de ski et de planche à neige prodigués par l'école de ski de la Station Belle Neige, le soussigné agissant à titre de tuteur pour le ou les enfants ou élèves inscrits ci-haut reconnait et accepte ce qui suit :

- RECONNAISSANCES DES RISQUES** : la pratique du ski et de la planche à neige comporte des risques inhérents, peu importe le niveau de supervision du moniteur, et le niveau d'habileté de l'élève, risque que je reconnais et accepte.
- RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE** : Il est de la responsabilité de l'élève de respecter les consignes et de mettre en pratique les enseignements reçus du moniteur; il est de la responsabilité de l'élève de respecter la signalisation et d'agir de façon sécuritaire.
- RESPONSABILITÉ DU PARENT / TUTEUR / RESPONSABLE OU PARTICIPANT** : Le parent/tuteur/responsable ou participant a la responsabilité de s'assurer que l'équipement de ski ou de planche à neige de l'élève est adéquat, sécuritaire, en bon état et vérifié régulièrement. Le port du casque est recommandé par l'école de ski. Le parent/tuteur/responsable ou participant a la responsabilité de divulguer à l'école et au moniteur toute condition médicale préexistante de l'élève susceptible d'avoir un impact sur la pratique du ski/planche à neige et des risques inhérents.
- SUPERVISION** : Je reconnais que le ski/planche à neige se pratique sur une grande superficie ce qui implique que le moniteur n'est pas à proximité de son/ses élèves(s) à tout moment ni ne peut intervenir directement en tout temps. Le moniteur ne peut avoir en tout temps de contact visuel avec son/ses élèves(s).
COURS DE GROUPES : Dans le cadre d'un cours de groupe, l'attention du moniteur est divisée entre les élèves et le moniteur ne peut porter son attention sur un élève en particulier à tout moment. Dans le cadre d'un cours de groupes, l'élève pourrait être amené à emprunter les remontées mécaniques sans la présence de son moniteur dans la même chaise
- ACCEPTATION** : Je reconnais que la pratique du ski/planche à neige et l'utilisation des remontées mécaniques comportent des risques inhérents et accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant des risques ou dangers inhérents et accepte de libérer et exonérer l'école de ski de toute responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel pouvant en découler.

Signature : _____ Date : ____/____/____